

# LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR CHEZ DOG'S AND CO

## LES VISITES À VOTRE DOMICILE ET LES PROMENADES

### → Pour la visite à votre domicile, vous devez :

- Indiquer l'emplacement de la nourriture.
- Indiquer l'emplacement du ou des bacs à litières ainsi que l'équipement de nettoyage de ce ou ces dernières (pelle, sac et litière).
- Indiquer l'équipement de transport.
- Indiquer l'emplacement de l'équipement de promenade (harnais ou collier, laisse et ou longe).
- Indiquer l'équipement ménagers en cas de petit incident "domestique" (Balai ou aspirateur, serpillère, seau, etc...).
- Indiquer le lieu de ses jouets.
- Laisser à disposition le carnet de santé et la carte d'identification.

### **ATTENTION SI VOTRE ANIMAL SORT SOUS VOTRE ACCORD DOG'S AND CO DÉCLINE TOUTES RESPONSABILITÉS\***

\*Si un client souhaite que son animal sorte de la maison ou de l'appartement et que l'animal refuse la sortie, Dog's And Co ne forcera en aucun cas l'animal à sortir de chez lui.

**Cela évitera tout risque de fugue, chute ou mal être de l'animal.**

### → Pour la visite à votre domicile, vous devez :

• Nous informer si vous possédez un système de caméra de surveillance. Dog's And Co se réserve le droit de déposer plainte pour droit à l'image. Photographier ou filmer une personne dans un lieu privé ou transmettre son image, sans son accord, est sanctionné d'un an d'emprisonnement et de **45 000 €** d'amende.

• Publier la photo ou la vidéo sans l'accord de la personne est sanctionné d'un an d'emprisonnement et de **15 000 €** d'amende.”

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32103>

Nous engagerons une procédure judiciaire contre le client ayant signé ou accepté le contrat de prestation.

### → Pour la visite à votre domicile, En cas d'urgence

- En cas de blessure ou maladie survenant au sein de son domicile lors de son absence, le propriétaire ou le contact en cas d'urgence, demandé sur la fiche client, sera contacté. Selon la gravité de la situation, Dog's And Co se réserve le droit d'amener l'animal au vétérinaire désigné par le propriétaire ou au vétérinaire sanitaire pour sa santé.
- Les frais vétérinaire engagés par Dog's And Co seront à la charge du propriétaire, à rembourser au retour ou, s'il le peut, pendant le séjour.

### → Pour la visite à votre domicile, Le Devis, Paiement et les Différents Frais

#### DEVIS:

- Le DEVIS est GRATUIT
- Vous disposez d'un délai de 7 jours pour accepter ou refuser le devis à compter de la date d'émission. (Dog's And Co peut annuler la prestation, si non-réponse de votre part à compter du 8e jour de ce délai)
- Des arrhes sont demandés pour valider le devis, cela correspond à 30% du montant total du devis.
- En cas d'annulation de votre part : les arrhes sont perdues.  
En cas d'annulation de ma part : Je m'engage à vous rembourser le double des arrhes perçus
- Si la prestation est annulée sous 8 jours avant la date de la prestation, cette dernière ne sera pas remboursée et aucun avoir n'aura lieu.
- **Attention si vous réglez les arrhes le contrat est validé que vous le signez ou non.**

#### PAIEMENT :

- Le règlement d'une prestation doit être réglé ENTIÈREMENT au 1er jour de la prestation.
- Tout supplément survenu au cours de la prestation doit être réglé ENTIÈREMENT au dernier jour du contrat ou au départ de l'animal à la pension.

#### ANNULATION :

- Moins de 48h la prestation est dû à Dog's And Co
- Plus de 48h les arrhes ne seront pas rembourser
- Retour anticipé : Aucun jour n'est déduit de ceux prévus à la réservation.

### **FRAIS ANNEXES Pour la visite à votre domicile :**

- En cas de blessures ou de maladies, les frais de vétérinaire sont à la charge du propriétaire de l'animal.
- En cas de rupture de stock, la nourriture sera facturée en plus sur le contrat.

### **LES HORAIRES pour Les Visites à votre domicile & Les Promenades :**

Du Lundi au Dimanche ( jours fériés inclus ) à partir de 8h jusqu'à 19h , Si votre compagnon à un traitement à prendre il sera prioritaire dans nos ordres de passages.

### **Comment réserver chez Dog's And Co ?**

Voici la procédure à suivre pour la réservation une prestation de PetSitting chez Dog's And Co

- 1) Premier contact par téléphone, Email, [Messenger](#)
- 2) Lors de cet échange une fiche client sera demandée, elle est disponible sur l'onglet Fiche Client
- 3) Dès réception de celle-ci, Vous recevrez par mail après la saisie de votre fiche dans notre logiciel de gestion un devis correspondant à votre demande, il sera accompagné de la marche à suivre pour le confirmer ou non votre réservation.
- 4) Le délai de réflexion chez Dog's And Co est de 7 jours, les 7 jours commencent à la date d'envoi du contrat. Au-delà , le contrat de prestation sera annulé.
- 5) Pour valider votre demande de PetSitting (les nouveaux clients), il suffit d'effectuer le règlement des arrhes qui s'élèvent à 30% du montant total par plusieurs modes de paiement de votre choix (virement, lien de paiement sécurisé).
- 6) Pour les Habités : c'est la même procédure.  
Une demande de signature électronique vous sera envoyée par mail avec la procédure à suivre.
- 7) Pour les nouveaux clients : Dès réception de votre règlement je reprendrai contact avec vous pour programmer la pré-visite afin de faire connaissance avec vous et votre(vos) animal(aux) au maximum 7 jours avant le premier jour de la prestation.  
Lors de cette pré-visite, Le solde de votre contrat sera à régler, une signature sera demandée sans oublier la remise des clés. Une facture sera établie en fin de séjour.

8) Pour les Habités : Le solde du contrat sera demandé par plusieurs modes de paiement de votre choix (virement, lien de paiement sécurisé que vous recevrez par texto, chèque ou espèces laissé dans la cuisine dans une enveloppe).

La remise des clés si je ne les ai pas en permanence pourra se faire par plusieurs modes (Boite à clé, je viens les chercher ou vous me les déposer à mon domicile)

Une facture sera établie en fin de séjour.

Si ces conditions ne sont pas respectées la réservation de votre(vos) animal(iaux) chez Dog's And Co ne sera pas prise en compte.

**Les Visites à votre domicile & Les Promenades: les Moyens de Paiement sont :**

- Espèces,
- Chèques,
- Carte Bancaire,
- Virement Bancaire

**Nos horaires d'ouvertures pour l'accueil téléphonique et les pré-visites :**

Lundi au Vendredi 9h00 - 19h00

Samedi 10h00 - 19h00

Dimanche Fermé au public

Accueil téléphonique : 07 89 71 00 68

Nous vous répondons pendant les créneaux d'ouvertures

Lors de nos prestations à domicile nous ne répondrons pas, notre priorité étant les patounes.

Vous pouvez laisser un message sur notre répondeur avec vos coordonnées et l'objet de votre appel.

Nous vous rappellerons dès que possible.

**ATTENTION LE RÈGLEMENT PEUT AVOIR DES MODIFICATIONS**

**CGV - 17/08/2023 - Dog's And Co**

**Numéro SIRET (siège)**

**EI - SIRET 90792553100010 RCS 907 925 531 R.C.S. Bordeaux**